

# Demain, tous portés par webportage, le pionnier du portage salarial en ligne !

Dans un contexte économique et social morose, de plus en plus de Français sont poussés par l'envie de voler de leurs propres ailes, professionnellement parlant. Mais les risques induits par de tels changements ainsi que la peur de perdre cette fameuse « sécurité de l'emploi » peut rebuter les plus motivés.

Pour la rentrée de Septembre 2016, [webportage](#) offre aux Français la liberté de travailler en indépendant .. tout en étant salarié ... en toute simplicité !



## Suivre ses envies professionnelles, sans prendre de risque

Travailler de manière indépendante, générer ses propres revenus, organiser soi-même son temps de travail et vivre pleinement ses passions, tels sont aujourd'hui les rêves de nombreux Français. La reconversion professionnelle prend de l'essor et il est désormais rarissime de trouver un emploi pour toute sa vie. En effet, 60% des actifs ont déjà changé une fois d'orientation professionnelle (OpinionWay/Afpa, 2014) et en 2013, déjà 36% des cadres songaient à se reconvertir (Cadremploi, 2013). Selon une enquête OpinionWay de Janvier 2016, le statut d'indépendant est la forme d'activité qui sera la plus amenée à se développer dans les années à venir pour 66% des sondés. *"Nos grand-parents ont été salarié d'une entreprise, nous de plusieurs et nos enfants le seront d'aucune"*.

Aux Etats-Unis, 34% de la force de travail est déjà réalisée par des travailleurs indépendants (*Les Echos*), soit par 53 millions de personnes. Des chiffres impressionnants qui traduisent un tournant dans les formes d'emploi classiques.



Les Français, eux, restent très attachés au statut de salarié. Il leur permet de travailler légalement, de cotiser à l'ensemble des charges sociales et patronales, et de pouvoir bénéficier d'une sécurité non négligeable.

Alors que selon une récente étude IFOP, 1/3 des dirigeants n'a pas réussi à trouver assez de temps pour développer son entreprise, tous dépassés par les tâches administratives et le travail de secrétariat trop chronophage, comment continuer à croire en l'indépendance professionnelle ? Comment aider tous ces entrepreneurs à vivre pleinement de leurs savoir-faire, expériences, opportunités professionnelles et passions ?

Webportage, pionnier du portage salarial en ligne depuis 2005, propose aux travailleurs Français une solution unique pour travailler, générer des revenus et cotiser comme n'importe quel salarié tout en étant indépendant, en toute simplicité.

## **webportage : le portage salarial, qu'est-ce que c'est ?**

Le gouvernement annonçait en janvier 2016 : « *Nouvelle forme d'emploi atypique, le portage salarial est une relation contractuelle tripartite, dans laquelle un salarié porté, ayant un contrat de travail avec une entreprise de portage salarial, effectue une prestation pour le compte d'entreprises clientes.* »

## webportage est une plate-forme en ligne entièrement dédiée au portage salarial

webportage propose une solution à tous les professionnels de la prestation intellectuelle non réglementée qui, pour une raison ou une autre, hésitent à se lancer dans le travail indépendant. Consultants marketing et communication, experts en référencement, formateurs, développeurs, photographes, webdesigners graphistes, chefs de projets, experts RH, télétravailleurs, commerciaux... Tant de professions qui créent les richesses françaises d'aujourd'hui et qui gagnent à profiter de ce statut particulier. Jérôme Tarting, créateur de la société annonce :

*« Le portage salarial permet de bénéficier idéalement des avantages de l'indépendance et de l'autonomie : maître de son planning, le porté peut combiner qualité de vie et envies personnelles, tout en bénéficiant du statut de salarié et de sa protection. »*



## webportage : tout simplifier, même l'accès

Grâce à un accès privé, les salariés portés peuvent tout à la fois gérer et facturer toutes leurs missions clients, en ligne depuis leur ordinateur ou sur tablettes et smartphones depuis l'application webportage, disponible sous iOS et Android. En quelques clics, 24h/24h, toute personne peut ainsi s'inscrire en ligne sur webportage, facturer ses clients, cotiser et générer des revenus en toute légalité et en toute indépendance, tout en étant véritablement salarié.

Jerome Tarting, dirigeant de webportage, souligne :

*« Bien que nous proposons une solution toute en ligne, notre Service client est très orienté sur l'humain! Les personnes portées sont accompagnées pour chacune de leur question par le Service client, RH ou comptabilité. Nous disposons d'une équipe de développeurs qui ont en charge le suivi de l'interface portés. »*



### **Tous les avantages du portage salarial aux côtés de webportage :**

1. Le porté effectue en toute simplicité une prestation pour une société cliente
2. webportage gère son administratif et encaisse son chiffre d'affaires
3. Le porté reçoit en salaires ses règlements et bénéficie d'avantages sociaux

Ainsi, le salarié porté n'a plus besoin de structure juridique pour facturer. Il minimise ses risques et profite d'une solution de pilotage simple grâce à son espace adhérent en ligne. Tous les avantages du statut de salarié, sans les inconvénients.

En contrepartie, la plate-forme webportage encaisse 5% ou 8% du chiffre d'affaires du salarié porté, Hors Taxe, selon les options choisies. Et cela signifie que lorsque le porté n'encaisse pas de chiffre d'affaires, aucun frais de gestion ne lui est facturé. Pratique quand on décide de se lancer !



## Tant de profils à qui webportage peut convenir



Le portage salarial est dédié aux prestations intellectuelles non réglementées couvertes par l'Assurance responsabilité civile professionnelle de webportage.

Le porté peut avoir comme client : entreprise privée, administration, collectivité locale, association ou particulier.

Les portés peuvent être :

- Des indépendants
- Des étudiants
- Des salariés en poste
- Des retraités
- Des demandeurs d'emploi
- Des blogueurs, personnes percevant des revenus issus du web

Pour se faire une première expérience professionnelle, financer ses études, tester un nouveau projet, bénéficier de revenus complémentaires... webportage est la solution adaptée.

*Conseil, audit, formation, coaching, animation, ingénierie, cycle de conférences ou revenus du web, communication, environnement, ingénierie, gestion de production, informatique, internet, logistique, marketing, organisation, qualité, ressources humaines ou technique, traduction...*

webportage s'adresse à tous les Français résidents sur le territoire ou aux étrangers possédant une carte de séjour avec autorisation de travail, ayant plus de 16 ans et soumis à une visite médicale d'aptitude.



## Quand webportage offre un "break"

Sur sa page Facebook, webportage lance le grand jeu concours "Imaginez votre travail demain".

Ouvert à tous, il propose de gagner trois séjours dans des lieux propices au repos et à la détente, pour faire un break.

## Webportage : travail d'équipe et culture de l'entreprise

Fondée par Jérôme Tarting en 2005, webportage est aujourd'hui à l'image de son équipe dirigeante : imprégnée par la culture du web, la connaissance des problématiques de l'entrepreneur et la volonté d'accompagner chaque porté dans la réussite de son projet. L'équipe webportage partage les valeurs de transparence, de réactivité et d'innovation.

Jérôme Tarting conclut :

*« Voyant des amis percevoir des revenus du web, j'ai eu l'idée de créer une "solution" pour encadrer ces revenus. L'idée était d'automatiser au maximum le process pour que tout soit fait en ligne. J'ai commencé avec un développeur et en répondant moi-même au téléphone pour accompagner les portés. »*

## Pour en savoir plus

Site internet : <http://www.webportage.com>

Page Facebook : <http://www.facebook.com/webportageportagesalarial>

Espace presse : <http://www.webportage.com/espace-presse>

Dossier de presse : <http://www.relations-publiques.pro/wp-content/uploads/dp/webportage.pdf>

## Contact Presse

Monsieur Girard

Email : [webportage@edissio.net](mailto:webportage@edissio.net)

Téléphone : 09 52 93 08 31